

# SAISON 2018 INTERCLUBS RÉGIONAUX

## INSTRUCTIONS POUR LES CAPITAINES D'ÉQUIPES

**Attention : pour le texte officiel, veuillez consulter le règlement du guide des clubs**

### 1. Le délégué interclubs

Pour chaque journée d'interclubs le club visité désigne un responsable interclubs  
► Organiser les rencontres conformément au règlement repris dans l'Officiel AFT.

### 2. Une semaine avant la rencontre

- Envoi d'un courrier par le capitaine ou le délégué interclubs au club visiteur. (à télécharger sur le site de l'AFT)
- Fournir les renseignements utiles pour la bonne organisation de la rencontre :
  - ◇ Plan d'accès au club
  - ◇ L'équipe rencontrée (division, le nom du capitaine ...)
  - ◇ Nombre de terrains pour la rencontre
  - ◇ Revêtement des courts
  - ◇ Marque des balles
  - ◇ Possibilité de réserver des repas ...

### 3. Le jour de la rencontre

- ◇ Mercredi 15 H : Jeunes filles -9 (2 simples + 1 double)  
Jeunes filles -11 / -13 / -15 / -17 (3 simples + 1 double)  
**Le tour final des jeunes filles se joue le dimanche à partir de 14 heures**
- ◇ Jeudi 9 H : Messieurs 65 ans (3 Doubles Open)
- ◇ Samedi 9 H ou 10 H 30 : Jeunes gens -9 (2 simples + 1 double)  
Jeunes gens -11 / -13 / -15 / -17 (3 simples + 1 double)
- ◇ Samedi 14 H : Dames + Messieurs 35 & 45 ans
- ◇ Dimanche 9 H : Messieurs 6 joueurs : 22/04 – 29/04 – 06/05 – 13/05 – 20/05  
9 H les Messieurs 4 joueurs : 01/05 – 10/05 – 21/05 – 27/05 – 03/06
- ◇ Dimanche 14 H : Dames 25 – 35 – 45 – 55 ans  
Messieurs 55 – 60 ans
- ◇ Mardi 14 H : Messieurs 70 ans
- ◇ Jeudi 14 H : Messieurs 65 ans

#### ● Répartition des terrains

- 2 équipes pour 3 terrains : alterner les matchs
  - Match 1+2+3 : équipe A ► 2 terrains
  - Match 4+5+6 : équipe A ► 1 terrain
  - équipe B ► 1 terrain
  - équipe B ► 2 terrains ...
- Si un match est envoyé par le responsable interclubs à l'extérieur du club : obligation de présenter au capitaine la photocopie concernant l'agrégation du terrain
- Les terrains couverts comptabilisés pour l'engagement des équipes interclubs doivent être mis obligatoirement à leur disposition (aucune excuse tolérée)
- En cas d'occupation de tous les terrains extérieurs, priorité des terrains intérieurs aux plus petites divisions
- Si un club possède des revêtements extérieurs et intérieurs différents, les terrains en brique pilée sont donnés en priorité aux équipes nationales puis aux divisions régionales (divisions 1,2,3,...)
- Interdiction de faire jouer des rencontres sur des terrains intérieurs si les terrains extérieurs sont libres (sauf en cas d'intempéries)
- Le Smashing Club LE ROEULX (3044) : installations intérieures uniquement agréées pour les rencontres de simples, sauf sous bulle.

#### ● 15 minutes avant l'heure officielle de la rencontre, les capitaines doivent échanger :

- Le formulaire de composition des équipes avec la liste des joueurs (à classement égal, l'ordre des joueurs repris sur la liste d'engagement peut être modifié à chaque rencontre en régionale, ainsi qu'en nationale)

**Les joueurs doivent alors monter sur les terrains dans l'ordre repris sur ce formulaire de composition et ne peut plus être modifié, sous peine de disqualification.**

- Une photocopie de la liste officielle d'engagement complète de la catégorie
- En cas d'absence d'un joueur au moment de lancer les matchs, c'est le joueur suivant qui prend sa place.  
Tous les joueurs montent alors d'une place

#### ● Les balles

- le club visité fournit 4 balles neuves pour les matchs de simples
- Ces mêmes balles seront utilisées pour les doubles

- **Le coaching et tenue vestimentaire**

- Le coaching peut être fait sur tous les terrains
- Interdiction aux parents de monter sur les terrains
- La tenue de tennis est de rigueur.

- **Les feuilles de résultats**

- ▶ **Après les doubles**

- Les doubles comptent pour 2 points sauf en national et au tour final inter-régions  
Dans tous les matches de double, le troisième set est remplacé par un super tie-break (premier à 10 points avec 2 points d'écart). Sur la feuille de résultats, pour le super tie-break il faut inscrire 7/6 pour le vainqueur comme résultat.
- Si remarque, les indiquer dans la colonne appropriée
- Si pas de remarque, indiquer « néant ». Dans ce cas toute remarque ultérieure sera irrecevable
- Signature des deux capitaines
- Signature du responsable interclubs
- Chaque équipe conserve un exemplaire

(Exemplaire pour le club visité, pour le club visiteur et pour le secrétariat régional **UNIQUEMENT SI VOUS AVEZ EU UN PROBLEME A L'ENCODAGE OU SI UNE REMARQUE EST RENSEIGNEE SUR LA FEUILLE**)

- L'inscription de faux résultats disqualifie l'équipe et entraîne une forte amende.
- Communication des résultats – le lundi matin
  - ◆ Si vous avez rencontré un problème lors de l'encodage de vos résultats, prière de contacter A. Courtois (0478/30.58.87) et ce obligatoirement le lundi avant 9 Heures
  - ◆ En cas de réclamation inscrite dans les remarques sur la feuille de résultats, cette dernière doit être envoyée par courriel pour le lundi 12 Heures à l'attention d'Ariane COURTOIS : [a.courtois@aft-hainaut.be](mailto:a.courtois@aft-hainaut.be)

#### **4. Remarques importantes**

- ◆ En accord avec le club adverse, vous pouvez **avancer** la date d'une rencontre mais en aucun cas la reculer. Prévenir Ariane COURTOIS de la date prévue pour la rencontre.
- ◆ Modification importante depuis **2013** : toute rencontre non commencée ou qui n'est pas terminée le jour même doit se jouer ou se poursuivre au point où elle a été arrêtée dans les installations du club désigné visité au calendrier officiel et être terminée au plus tard **le 5<sup>ème</sup> jour y compris la date calendrier initialement programmée.**
  - ▶ *les rencontres du samedi : pour le mercredi soir*
  - ▶ *les rencontres du dimanche : pour le jeudi soir*
  - ▶ *les rencontres du mercredi : pour le dimanche soir*

#### **5. Divers**

- **Champion du Hainaut**

- Les 2 premiers qualifiés de chaque poule disputeront le tour final
- Le vainqueur est champion du Hainaut
- Dans les catégories à une poule, celui qui a terminé premier est champion du Hainaut

- **Résultats dans les journaux**

- Les résultats des interclubs sont publiés le mardi dans  
**L'Avenir**

- **Quelques points du règlement**

- Interclubs vétérans : le troisième set en simple est remplacé par un match tie-break pour les Dames 45 et 55 ans et les Messieurs 60 - 65 ans et 70 ans (premier à 10 points avec 2 points d'écart)
- Dames 25 et Messieurs 35 : les points ne sont plus divisés par deux pour le classement individuel.
- Jeunes filles & Jeunes gens -9 (nés en 2009 – 2010 – 2011 – 2012)
- Jeunes filles & Jeunes gens -11 (nés en 2007 – 2008)
- Jeunes filles & Jeunes gens -13 (nés en 2005 – 2006) – (2007 – 2008 si C30.4 minimum)
- Jeunes filles & Jeunes gens -15 (nés en 2003 – 2004 – 2005 – 2006)
- Jeunes filles & Jeunes gens -17 (nés en 2001 – 2002 – 2003 – 2004)

Dans tous les matches de double, le troisième set est remplacé par un match tie-break (premier à 10 points avec 2 points d'écart). Sur la feuille de résultats, pour le match tie-break remplaçant le troisième set, il faut inscrire 7/6 pour le vainqueur comme résultat.

Un joueur – 13 ans peut être inscrit sur les listes d'engagement des catégories adultes, s'il est classé C15.5 (exception faite des – 9 ans).

Formulaire d'inscriptions aux interclubs

*Il n'est plus nécessaire de m'envoyer les listes de force des joueurs. Par contre, merci de m'envoyer le formulaire reprenant les capitaines d'équipes. (Voir document sur le site du Hainaut – rubrique : documents – interclubs Ethias)*

***En cas d'intempéries, les clubs qui ont renseigné leurs terrains couverts pour les interclubs sont tenus de les mettre à disposition pour les rencontres sous peine de se voir déclarer « forfait »***